



### • **Règlementation de la circulation pour travaux les 6 et 7 juillet**

A compter du lundi 6 juillet à 7h00 et jusqu'à la fin des travaux, estimée au mardi 7 juillet 18h00, la circulation sera interdite route du Haut du Tôl (du carrefour avec la route du Droit jusqu'à l'épingle de Dramont) en raison de travaux sur la voie publique.

La signalisation nécessaire sera mise en place, entretenue et surveillée par la commune.

Consulter l'arrêté : <https://maelis.info/app/file-opendata/fichiers/panneau-affichage/elN2bUFzS2p3cE1jaUR0eXF4S3U1UDJxRmFrUmdSd1E2Tm52WEJWaGdhSHRZWHhQT2ZRRW5PYnV2UE41ZnN2Qm55dWpGU3BFQWJkSlNuNzIRZXNGeUxUVWZFdUhHM3pUQlhOaHVWVEYySjFibzFNakhQa2pvdUpGcVVmb2tZejM./A202638-TRAVAUXROUTEHAUTDUTOT.pdf>

### • **Règlementation de la circulation les 11 et 12 juillet : Enduro**

A l'occasion du championnat de France d'Enduro Moto, organisée par l'association Moto Verte Hautes-Vosges Enduro, la circulation des véhicules automobiles et de tous véhicules à moteur ainsi que le stationnement seront interdits sur les voies suivantes :

- **Route de Cellet** à partir du parking du restaurant « Les Ménestrels » : du samedi 11 juillet 2026 à 8h00 au dimanche 12 juillet 2026 à 17h00.

- **Route de l'Amelon** du carrefour du Poteau jusqu'à l'intersection avec le chemin de La Roche Le Loup : les samedi 11 juillet et dimanche 12 juillet 2026 de 8h00 à 17h00 avec une réouverture le samedi soir jusqu'au dimanche matin 8h00.

La signalisation correspondante sera mise en place, entretenue et surveillée par l'organisateur.

L'arrêté est consultable <https://maelis.info/app/file-opendata/fichiers/panneau-affichage/SGJTTFdxUkhSZFhZT19pV21IM0tEYIB5QTg4c0p6Q3hqVy1DVWtvbTUzTXI3dEZhSFUtSIFOMWZlenpWMkIVOWdIQWVIM2ZNYIZGWDJBZ1dzc2ROaDlxVUZsVTg2YINaNkNxZzI3Q01uLUV4YlFaeG9PYU1IMmhrRkE3QzZ5c08./A202636-CIRCULATIONENDURO.pdf>

### • **Info règlementation de la circulation sur la RD486**

En raison de la manifestation sportive dite « Montée impossible », le Conseil Départemental des Vosges a pris un arrêté pour interdire la circulation sur la RD 486 comme suit :

**ARTICLE 1.** - Du 18 juillet 2026 à 7h00 jusqu'au 19 juillet 2026 à 20h00 la circulation de tous les véhicules sera interdite, sauf pour les véhicules des organisateurs, des spectateurs, des riverains (muni d'un laissez-passer), des services d'urgences et de secours, sur la RD 486 entre les PR 25+760 et 31+000, sur le territoire des communes de LA BRESSE et de GERARDMER.

Les itinéraires de déviation emprunteront les voies suivantes :

#### Dans le sens GERARDMER vers LA BRESSE

De l'intersection RD 486 / RD 23 au lieu dit "Les Bas Rupt", commune de GERARDMER :

- RD 23 jusqu'au carrefour giratoire avec la RD 243 à VAGNEY via ROCHESSON et SAPOIS,
- RD 243 jusqu'à l'intersection avec la RD 34
- RD 34 jusqu'au carrefour avec la RD 486 à LA BRESSE, via BASSE SUR LE RUPT et le Col de la Croix des Moinats,
- RD 486.

#### Dans le sens LA BRESSE vers GERARDMER

De l'intersection RD 34 / RD 486 / Voie communale dite "Rue des Jonquilles" à LA BRESSE :

- RD 486 jusqu'au carrefour giratoire RD 486 / RD 34 dit du "Vieux Moulin",
- RD 34 jusqu'au carrefour avec la RD 34D (Pont de Bramont),
- RD 34D jusqu'au carrefour avec la RD 67 "La Logette", via le Col des Feignes sous Vologne,
- RD 67 jusqu'à l'intersection avec la RD 417,
- RD 417 jusqu'au carrefour giratoire RD 417 / RD 486 à GERARDMER,
- RD 486.

### • **Appel aux enfants volontaires pour le jury des maisons fleuries**

La commission Animation Patrimoine propose d'inclure 4 enfants de Sapois dans le jury des maisons fleuries.

Le jury effectuera sa visite la dernière semaine de juillet afin de procéder au classement (la date exacte sera communiquée ultérieurement).

L'inscription des enfants intéressés pour faire partie du jury se fait en Mairie.

## • Concours des décorations de Noël

Un concours des décorations de Noël sera également organisé dans la commune dès cette année. Les inscriptions se feront en mairie avant novembre (les dates d'inscription seront communiquées ultérieurement). Un jury composé d'adultes et d'enfants effectuera sa visite afin de procéder au classement la semaine du 14 au 20 décembre. Le règlement complet sera consultable en mairie. Les 3 premiers classés seront récompensés par des lots lors de la cérémonie des vœux du Maire.

L'inscription des enfants intéressés pour faire partie de ce jury peut se faire dès maintenant en Mairie.

## • Passage en vigilance sécheresse sur l'ensemble du département des Vosges

Au regard de l'évolution de la situation hydrologique et météorologique, Blaise GOURTAY, Préfet des Vosges, a décidé de placer l'ensemble du département en vigilance sécheresse <https://www.vosges.gouv.fr/Actualites/Communiques-de-presse/2026/Passage-en-vigilance-secheresse-sur-l-ensemble-du-departement-des-Vosges>

## • Rallye Vosges Grand Est : ouverture d'un cahier de doléances

Le Rallye Vosges Grand Est a traversé notre commune dimanche 14 juin. Afin de faire le bilan de cet événement et de relayer au mieux l'impact de celui-ci sur notre quotidien, la municipalité met à votre disposition un cahier de doléances.

Si vous avez subi des désagréments (problèmes d'accès, dégradations, nuisances sonores excessives ou autres difficultés), nous vous invitons à venir les consigner en mairie :

- **Dates d'ouverture** : Du lundi 15 au jeudi 25 juin 2026 inclus.
- **Lieu** : À l'accueil de la mairie, aux horaires habituels d'ouverture.

Votre démarche nous permettra de faire un retour précis et constructif auprès des organisateurs et des autorités préfectorales.

## • Concours photos de Le Tholy

La commune de Le Tholy organise un concours photos ouvert à tous les habitants du département des Vosges. Règlement sur leur site internet : <https://mairie-letholy.fr/concours-photo-2026/>

## • Donne photocopieur

La commune donne, en l'état, un photocopieur noir et blanc Konica Minolta bizhub 163 (toner TN114).

N'a pas fonctionné depuis plusieurs années.

Se faire connaître en Mairie avant le 1<sup>er</sup> juillet si intéressé.

## • Campagne de recrutement de Jeunes Sapeurs-Pompiers du centre de Rochesson



Vous pouvez retrouver nos informations sur : <https://maelis.info/app/collectivite/218804425/details>